

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Face au Coronavirus Covid-19 « Réflexion d'un Maire à la veille des Municipales »

Convaincu que je suis, depuis le début de la crise du COVID-19, de la difficulté pour tout gouvernement d'y faire face de manière efficace faute d'expérience, de moyens et de vision à moyen terme, je me serais refusé de porter un jugement sur la cacophonie de « nos autorités » si je n'avais pas eu connaissance par internet (à défaut de l'avoir reçue personnellement) d'une lettre du Premier Ministre rappelant que si c'est à lui et au Président de décider si les élections municipales des 15 et 22 mars auront bien lieu (ce qu'il confirme)..., c'est aux Maires qu'il appartient d'assurer (je cite) le meilleur déroulement des opérations de vote qui s'exerceront « sous leur responsabilité », avant d'égrener dans son courrier une liste de mesures qui supposent des moyens que les Mairies n'ont pas : masques, produits de désinfection, gants, tous produits et outils que l'État a soi-disant réquisitionnés mais qu'il ne nous a pas, à ce jour, remis, sans compter des injonctions en termes d'éloignement à plus d'un mètre des électeurs dans les files d'attente, ni oublier le placement des bénévoles qui dépouilleront.

Préférant arrêter là une litanie qui me désole... je me contenterai de quelques réflexions que je sais partagées par la plupart de mes collègues.

- 1. Aurons-nous à l'ouverture des bureaux de vote suffisamment d'agents présents et de bénévoles pour les ouvrir effectivement ?
- 2. En aurons-nous assez dès la fermeture de ces bureaux pour dépouiller ?
- 3. Aurons-nous les produits pour assurer « les mesures barrières » demandées par les autorités ?
- 4. Si de nombreux citoyen(ne)s ne se déplacent pas par crainte d'être contaminés, cela ne faussera-t-il pas les résultats de ces élections ?
- 5. Si le premier tour se déroule « tant bien que mal » dans 5 jours, qu'en sera-t-il 7 jours plus tard pour le deuxième tour ?
  - Est-il absurde d'imaginer un premier tour maintenu et un deuxième tour reporté du fait d'une aggravation brutale de l'épidémie ?

En clair, est-il bien raisonnable de ne pas reporter ce scrutin tant qu'il en est encore temps et quelles qu'en soient les conséquences importantes que je n'ignore pas.

Je ne pense pas que c'est ce que décidera notre gouvernement et donc « en bon soldat de la République » je ferai mon devoir de Maire, un maire qui comme tous les Maires concentrera sur lui les inquiétudes de ses concitoyen(ne)s... sinon leurs colères...,

mais aussi un Maire qui, très clairement, aura dit ce qu'il en pense...

Gérard Caudron Maire de Villeneuve d'Ascq Mardi 10 mars 2020 – 15h